

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOXIM AUTOCONNEX MOBILUS » en abrégé « NOAM »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
ABATTA VILLAGE, Lot 707, Ilot 67

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Mars 2023 , et enregistrés au CEPICI le 31 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOXIM AUTOCONNEX MOBILUS »

en abrégé « NOAM »

Objet : -LOCATION DE VEHICULE,  
-VENTE DE VEHICULE,  
-LOGISTIQUE,  
-IMPORT-EXPORT,  
-TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNE,  
-VENTE DE TELEPHONE PORTABLE ET  
ACCESSOIRE,

-VENTE DE FOUNTURE BUREAUTIQUE ET DIVERS.

.Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE

ABATTA VILLAGE, Lot 707, Ilot 67

Dirigeant(s) M KANGA KANGA JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04339 du 14/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29951/GTCA/RC/2023 du 14/04/2023

